

Le 14 mai 2023

## Semaine nationale des victimes et survivants d'actes criminels

C'est du 14 au 20 mai 2023 qu'est soulignée la *Semaine nationale des victimes et survivants d'actes criminels* partout au pays. Une occasion de mettre en lumière la résilience et la force de toutes ces personnes qui vivent avec les nombreuses conséquences découlant d'un crime et qui travaillent à cheminer vers une reprise de pouvoir. C'est aussi un moment qui vise à apprécier le pouvoir de la collaboration existant entre tous les partenaires qui œuvrent auprès des personnes victimes chaque jour et qui peuvent faire une différence dans leur parcours.

Les Centres d'aide aux victimes d'actes criminels constituent une ressource importante pour les personnes victimes et leurs proches ainsi que pour les témoins d'infraction criminelle. L'an dernier<sup>1</sup>, les CAVAC ont offert des services à **68 140 personnes** à travers la province, ce qui représente une légère hausse par rapport à l'année précédente. De ce nombre, 32,5% ont reçu de l'aide à la suite d'un crime commis dans un contexte de **violence conjugale** et 24,5% en lien avec des **violences sexuelles**. Les CAVAC ont rendu des services principalement aux personnes victimes directes d'un crime (81,5%), mais aussi à leurs proches (11,1%) et aux témoins d'infractions criminelles (4,9%).

Le Réseau des CAVAC a aussi été aux premières loges de l'implantation des tribunaux spécialisés en matière de violence conjugale et violence sexuelle au cours de la dernière année, étant un acteur principal dans le déploiement des projet-pilotes. Bien que beaucoup de travail demeure à faire, nous sommes confiants que les résultats de ce grand chantier seront très bénéfiques pour les personnes victimes et contribueront à leur offrir le soutien adéquat et la place qu'ils et elles méritent au sein de notre système de Justice.

### 35<sup>e</sup> anniversaire du CAVAC

Le CAVAC célèbre cette année son 35<sup>e</sup> anniversaire d'existence. C'est en 1988 que les premiers centres d'aide aux victimes d'actes criminels ont ouvert leurs portes à Québec et à Montréal. Depuis, 15 autres CAVAC ont vu le jour dans toutes les régions de la province.

---

<sup>1</sup> Du 1<sup>er</sup> avril 2022 au 31 mars 2023

Les Centres d'aide aux victimes d'actes criminels dispensent des services de première ligne à toute personne victime d'un acte criminel et à ses proches, ainsi qu'aux témoins d'un acte criminel. L'aide des CAVAC est disponible que l'auteur du crime soit ou non identifié, arrêté, poursuivi ou reconnu coupable.

Ils offrent des services d'intervention post-traumatique et psychosociale, d'information judiciaire et d'accompagnement, d'information sur les droits et recours, d'assistance technique ainsi que de l'orientation vers des ressources spécialisées au besoin.

Les Centres d'aide aux victimes d'actes criminels travaillent en collaboration avec les intervenants du milieu judiciaire, du réseau de la santé et des services sociaux et des organismes communautaires. L'intervention auprès des personnes victimes se fait dans le respect de leurs besoins et à leur rythme. Elle s'appuie sur leur capacité de gérer leur propre vie et de prendre les décisions qui les concernent.

**Pour de l'information supplémentaire ou pour une demande d'entrevue, merci de contacter :**

Marie-Christine Villeneuve  
Coordonnatrice aux communications et relations publiques  
Réseau des CAVAC  
819 593-3805  
[mariechristinevilleneuve@reseaucavac.ca](mailto:mariechristinevilleneuve@reseaucavac.ca)